



Kourou le 15 mai 2009

Ministère de l' Outre-Mer
27 Rue Oudinot
75007 PARIS

A l' attention de Monsieur Yves JEGO,

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Selon l'hebdomadaire *La Semaine Guyanaise* N° 1319 du 1/4/09, vous auriez recommandé à l' Administration Guyanaise d'être : "*souple dans l'application des textes, le rôle de l'Etat étant de soutenir l'activité économique*".

Permettez nous de vous faire part de notre indignation et de notre totale opposition à cette injonction.

La conséquence en a été le rétablissement immédiat d' un agrément à une société, dont trois inspections consécutives ont montrées qu'elle bafouait le code de l'environnement.

De plus cette société se livrait depuis plusieurs mois à une "*pratique illégale de l'activité de ramassage d'huiles usagées et d'exploitation d'un centre de transit pourtant suspendu par arrêté*".

En fin de circuit, au Havre, ces huiles étaient éliminées par une entreprise ne disposant d'aucun agrément pour le traitement des huiles usagées. Nous ignorons ce qu'il en est aujourd'hui.

La Guyane aspire et mérite de pouvoir se développer en toute citoyenneté, sans être une zone de non-droit, nocive à l'état général de la planète !

Cette injonction réduit à néant le combat que notre Association mène depuis plusieurs années contre, justement, le relâchement des administrations en responsabilité de l'application des lois et le mépris de nombreux entrepreneurs miniers face à la sauvegarde nécessaire de notre environnement.

Elle sera interprétée comme un encouragement au laxisme et favorisera la démission des services de contrôles de l'Etat déjà si peu nombreux en Guyane.

De plus elle s'inscrit totalement à l'inverse de l'esprit du Grenelle de l'environnement voulu par le Président de la République Nicolas Sarkozy et appelée de ses vœux par une majeure partie de la population.

Des entreprises minières, dont certaines polluent très gravement la Guyane sont actuellement dans le collimateur de la DRIRE, comme AUPLATA, SMYD, CME, CMB, SMSE.

Est-ce à dire qu'elles vont pouvoir continuer à s'enrichir en dégradant notre environnement tout en se jouant de la réglementation ?

En vous réaffirmant notre surprise et notre déception face à ce que d'aucuns pourraient considérer comme une mesure paternaliste d'un âge que l'on croyait dépassé, nous restons dans l'attente d'une explication de votre part en espérant une rectification aussi rapide que nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le bureau de Maiouri Nature Guyane

P.Monier

copie :

Monsieur Nicolas Sarkozy Président de la République

Monsieur Borloo Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

***Maiouri Nature Guyane
2, Rue Constant Chlore
97310 Kourou***

Courriel : maiouri.nature@gmail.com

http://www.blada.com/associations/fiche/235-Maiouri_Nature_Guyane.htm